

## MESURES D'ÉCONOMIE PROPOSÉES PAR LA CNAM LES LIBÉRAUX VARIABLES D'AJUSTEMENT ?

Paris, le 2 juillet 2020

### Communiqué de Presse

La crise de la COVID-19 n'a apparemment pas fait changer son logiciel de pensée à la CNAM. Comme à son habitude, et ce depuis au moins 2014, la Caisse envisage de continuer son train d'économies à l'heure où l'État déverse des milliards dans toutes les branches de l'économie !

La Caisse annonce, dans le cadre du prochain Projet de Loi Finances Sécurité Sociale, vouloir réaliser 1,1 Milliard d'euros d'économie, dont une partie serait supportée par les médecins libéraux.

Cette proposition est une provocation de plus en direction des médecins qui ont été durement touchés pendant cette crise et dont l'accompagnement financier a été infiniment moins important que celui à destination des établissements de soins, accompagnés à hauteur de 84% de leur chiffre d'affaires... ou encore de l'enveloppe promise de plus de 6 milliards d'euros qui leur sera allouée, dont une partie reviendrait aux établissements privés. Sans parler de l'enveloppe complémentaire spécifique de plusieurs millions d'euros pour les médecins hospitaliers, en ce moment en négociations.

Cette proposition est inique et serait inacceptable pour les libéraux si les élus la votaient !

Rappelons que les médecins libéraux étaient présents et disponibles pendant toute la durée de la crise, dans une période où l'activité - notamment chez les spécialistes - a chuté de 60 à 80%. Malgré tout, la Caisse, au lieu de mettre le frein sur les plans d'économie notamment chez les radiologues et les biologistes, confirme ses objectifs. En ophtalmologie, dès juillet, les baisses de cotations seront effectives pour certains actes. Et, étonnamment, des produits et des actions provenant de prescriptions hospitalières ont disparu !

Concomitamment, la Caisse propose 27 mesures dont on ne peut nier que certaines sont intéressantes. Cependant, la mise en place et le portage de ces actions doivent être pilotés par les spécialités concernées et accompagnés par une valorisation concomitante des actes intellectuels.

Nous disons donc « Oui » à la pertinence, mais elle ne peut se développer que dans le cadre d'un climat de confiance restauré et apaisé. Or les conditions ne sont pas réunies aujourd'hui.

Les médecins libéraux en ont assez des mots et des promesses qui ne persuadent plus personne. Il n'y a en réalité aucune volonté d'engager le changement ! Par contre, la pression administrative devient de plus en plus prégnante et rend l'exercice de plus en plus difficile et inacceptable. Il l'est pour les hospitaliers ; il va le devenir pour les libéraux.

### Contact Média Avenir Spé

Dr. Patrick GASSER, Président, 06 10 27 77 67

DGM Conseil, 01 40 70 11 89 ([shahan@dgm-conseil.fr](mailto:shahan@dgm-conseil.fr)), Quentin ([quentin.hua@dgm-conseil.fr](mailto:quentin.hua@dgm-conseil.fr))

Thomas ([thomasdeclimens@dgm-conseil.fr](mailto:thomasdeclimens@dgm-conseil.fr))